

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

1er février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 8697

présenté par  
Mme Garin

-----

**ARTICLE 7**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement vise à supprimer le report de l'âge légal de départ à la retraite proposé par le gouvernement.

Au contraire, le groupe écologiste défend le retour à la retraite à 60 ans dès 37,5 ans d'activité qui inclurait le travail salarié, les années d'études et de formation dès 18 ans, les périodes sans travail à cause du chômage, de la maladie ou d'un accident, de l'invalidité ou de la maternité.

L'une des raisons qui nous pousse à nous opposer fermement au report de l'âge légal est l'impact délétère qu'il aurait sur les femmes.

Actuellement, les femmes touchent une retraite de 28% inférieure à celle des hommes en moyenne, pensions de réversion comprises. Cette inégalité résulte des interruptions de carrière, des écarts de salaires (qui non seulement ne se réduisent plus mais ont même tendance à augmenter de nouveau depuis 2010), du fait que les femmes sont orientées vers des métiers moins bien payés, qui cumulent de surcroît des difficultés physiques (port de corps, postures difficiles) et des charges émotionnelles importantes.

Reculer l'âge de départ à la retraite pénalisera tout particulièrement les personnes qui ont des carrières heurtées, plus courtes du fait de contraintes familiales. En grande majorité, il s'agit de femmes. Non seulement 40 % des femmes (32 % des hommes) partent actuellement avec une carrière incomplète, mais en plus, en moyenne, elles partent plus tard à la retraite que les hommes : 19 % des femmes et 10 % des hommes ont attendu 67 ans pour échapper à la décote. A propos de la décote, Elisabeth Borne a osé déclarer, à maintes reprises, que cette nouvelle réforme est « juste pour les femmes car l'âge d'annulation de la décote restera à 67 ans » ! En quoi est-ce un progrès,

alors que cette décote restera en vigueur et pénalise davantage les femmes ? Certes, la durée de carrière des femmes s'allonge progressivement, mais elle reste inférieure à celle des hommes (deux ans d'écart pour la génération 1950).